



geneva pride

Pride romande 2025

Dossier de Presse

01

Retour sur l'édition 2023 et l'année 2024

Retour sur l'édition 2023

Cette incroyable édition a réuni plus de 40'000 personnes à la marche et plus de 20'000 au Village des fiertés situé dans le Parc des Bastions sans qu'aucun incident n'ait été relevé. La Geneva Pride avait alors mis en avant 3 revendications sur les 50 que comptait le cahier des revendications :

- L'extension de l'article 261 bis du code pénal condamnant l'homophobie à l'identité de genre ;
- L'autodétermination des personnes intersexes ;
- L'interdiction au niveau fédéral des soi-disant thérapies de conversion.

Depuis cette pride, nous n'avons obtenus que 2 revendications : le don du sang et le remboursement de la PrEP.

De plus, la Salle communale de Plainpalais a accueilli durant une courte semaine les activités du Café des fiertés (conférences, projections, animations, après-midi familles), un lieu qui se voulait convivial, inclusif ouvert à toutes et tous.

Une année 2024 marquée par la régression mondiale des libertés et une transphobie décomplexée

Recul des droits des femmes dans le monde, augmentation des discours de haine transphobes en ligne portés par des personnalités publiques, agressions et assassinats de personnes pour leur identité de genre.

La liste des pays dans lesquels ces discours de haines sont soutenus pas des responsables politiques ne fait que s'allonger : Suisse, Autriche, France, Italie, Etats-Unis, Russie, Hongrie, Turquie, Angleterre... Des prises de paroles d'une violence inouïe, des intimidations et menaces et surtout la mise en place de lois ultra-répressives.

Enfin, comment ne pas pointer la modification des règles de modérations sur Méta en autorisant les discours reliant maladies mentales, orientation sexuelle et identité de genre.

En 2024, en Suisse ce ne sont pas moins de 309 incidents à caractère haineux qui ont été recensés dont 50% contre des personnes trans*.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de demander une subvention nominale nous permettant de stabiliser notre situation dès 2025. En effet, il est plus que vital que les Prides continuent à exister pour faire face à la montée des extrêmes.

La Geneva Pride 2025

L'évolution

Afin de capitaliser sur les connaissances et les compétences acquises depuis 2019, l'association Geneva Pride est devenue pérenne en novembre 2021.

A la suite de l'édition 2023, et suite à l'ajout dans la loi de certaines de nos revendications, il a fallu remettre à jour le cahier de revendications en collaborant avec diverses associations LGBTQIA+ romandes. Aujourd'hui, le cahier compte 50 revendications divisées en 5 grandes thématiques :

Trois de ces revendications seront à nouveau mises en avant lors de cette édition 2025 :

- La santé globale des personnes LGBTQI+ ;
- L'extension de l'article 261 bis du code pénal condamnant l'homophobie à l'identité de genre, afin de pouvoir inclure la transphobie dans cet article de loi.
- L'autodétermination des personnes intersexes

Un documentaire sur l'histoire des prides à Genève

En 2027, nous célébrerons les 30 ans de la première pride romande officielle ayant eu lieu à Genève.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de produire un documentaire retraçant cette histoire en parallèle avec l'avancée des droits des personnes LGBTQIA+.

Ce documentaire sera présenté en 2027 et intégré au projet des 30 ans de la première pride romande de 1997.

Calendrier des événements 2025

Du samedi 31 mai au dimanche 8 juin 2025, la Geneva Pride investira la salle communale de Plainpalais et y proposera une partie des 50 projets déposés lors de notre appel. Le café des fiertés sera le lieu convivial de cette semaine des fiertés.

Queer market, standup en collaboration avec le « Kitsch Comedy », tables rondes, conférences, animations, journée familles, ne sont qu'une partie des activités, ouvertes à toutes et tous, proposées au Café.

Les vendredi 6 et samedi 7 juin, le village associatif et festif prendra place au Parc des Bastions.

Enfin, le samedi 7 juin, la grande Marche des Fiertés défilera dans les rues de Genève, dès 15h.

Une pride écoresponsable

Les plans du village des fiertés ont été réfléchis dans un but de préserver au mieux le Parc des Bastions et de minimiser le plus possible l'impact d'une telle manifestation sur les espaces verts. Des protections autour des arbres, aucune structure sur les pelouses, un concept de nettoyage et des actions de préventions seront mis en place.

De plus, seule de la vaisselle réutilisable sera proposée au village. Une vaisselle qui aura un double emploi en y imprimant des messages pédagogiques.

Enfin, nous allons sensibiliser l'ensemble des stands présents à la charte de l'alimentation durable élaborée par la Ville de Genève et proposé le plus possible des boissons et aliments locaux.

03

L'histoire d'un mouvement

L'origine de la Pride remonte à la nuit des 27 et 28 juin 1969 à New York, avec les émeutes dites de Stonewall. Des descentes de police dans des bars gay, et particulièrement au Stonewall Inn, un bar de Greenwich village, donnent lieu à une vague d'arrestations brutales. Émerge alors un élan de résistance de la part de toute la communauté LGBTQIA+. Le 28 juin, les foules convergent à Greenwich Village en signe de protestation : on estime que 2'000 personnes se sont rassemblées devant le Stonewall Inn. Bien que la foule finisse par se disperser, mettant fin aux émeutes, cet épisode marque le début d'un mouvement mondial et d'une communauté déterminée à sortir de l'oppression et à prendre sa place.

La première gay pride se tient à New York le dimanche 28 juin 1970, date du premier anniversaire des émeutes de Stonewall. La marche est exportée dès 1971 dans d'autres villes des Etats-Unis et du monde comme Paris, Berlin-Ouest, Stockholm et Londres, avec toujours le même objectif : revendiquer fièrement l'existence et l'identité de la communauté homosexuelle.

Le contexte helvétique

En Suisse, la première marche des fiertés se déroule en 1978 à Zurich sous la forme d'un sit-in. Il faudra attendre 1997 pour qu'une manifestation similaire soit organisée en Suisse romande à Genève. Si la première édition prend place à Genève, la Pride passe ensuite par les villes de Lausanne, Fribourg, Berne, Sion, Neuchâtel, Delémont, Bulle ou dernièrement Martigny.

Par ses actions, la Pride genevoise veut rendre hommage à l'histoire LGBTQIA+ tout en continuant à l'écrire.

Après une huitième halte à Genève en 2023, l'événement se déroulera à nouveau à Genève en 2025, puis tous les 2 ans. En 2027 nous célébrerons les 30 ans de la première pride romande officielle ayant eu lieu à Genève en 1997.

L'Association Geneva Pride

L'association Geneva Pride, est une association sans but lucratif. Depuis novembre 2021, l'association est devenue pérenne et n'est plus dissoute chaque année à la suite de la Marche des fiertés.

La Geneva Pride s'oppose à la haine, aux violences et demande des droits égaux pour l'ensemble des citoyen-ne-x-s.

L'association a pour but la promotion des droits et la protection des personnes LGBTQIA+ et la sensibilisation de la population aux thématiques liées notamment à l'identité et l'expression de genre, l'orientation affective et sexuelle ainsi que les caractéristiques sexuelles.

Dans un but de transparence, l'association convoque des réunions publiques afin d'échanger avec les personnes non-membres.

À travers une manifestation politique d'utilité publique, la Geneva Pride souhaite attirer l'attention sur les thématiques de la communauté LGBTQIA+ mais aussi défendre et partager ses revendications le plus largement possible.

Compte tenu de la complexification de l'organisation de manifestations en Suisse et plus particulièrement en Suisse-romande, la Geneva Pride organisera tous les deux ans une Pride à Genève, laissant ainsi aux plus petites villes romandes le temps de s'organiser au mieux pour la tenue de la Pride romande dans leurs cantons respectifs.

C'est grâce à l'engagement de 14 bénévoles actif-ve-f-s, organisé-e-s en 12 pôles d'activité que la Geneva Pride peut mener à bien ses actions. Les ressources de l'association proviennent, au besoin, des cotisations des membres, de subventions publiques et privées, de dons et legs, de parrainages ou de toute autre ressource autorisée par la loi, ainsi que de l'organisation de soirées de soutien.

05

Une nouvelle identité graphique

Après 4 années de bons et loyaux services, nous avons décidé de changer d'identité graphique pour refléter au mieux la diversité que nous souhaitons représenter :

- Une infinité de couleurs et de possibles avec en fond la silhouette d'un drapeau représentant nos luttes et l'ensemble de la communauté :



(bannière Youtube)

- Une police inclusive :



(©Bye Bye Binary)

- Un logo simplifié :

geneva pride

- Une refonte totale de notre site internet et une mise à jour de nos réseaux sociaux

Quelques chiffres

Source : *Swiss LGBTQ+ Panel, rapport de synthèse 2023*, www.swiss-lgbtq-panel.ch

Violences et crimes de haine

Parmi les membres des minorités sexuelles, 10,7 % ont indiqué qu'ils avaient personnellement été la cible d'un crime de haine, 11,8 % étaient incertain-e-x-s. Parmi les personnes qui ont subi un crime de haine, seules 26,4 % l'ont signalé à la police.

En ce qui concerne les membres des minorités de genre, les résultats sont encore plus prononcés. 17,7 % ont déclaré avoir été victimes d'un crime de haine, 21,8 % étaient incertain-e-x-s. De même, parmi les individus ayant subi un crime de haine, seuls 22,1 % l'ont signalé à la police.

Thérapies de conversion

Parmi les répondant-e-x-s, 9,5 % des membres des minorités sexuelles et 15,5 % des membres des minorités de genre ont déclaré avoir participé à des « efforts » visant à modifier ou à supprimer leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre.

Santé

Les participant-e-x-s membres des minorités sexuelles avaient deux fois plus de chances, et les participant-e-x-s membres des minorités de genre cinq fois plus de chances, de déclarer une dépression par rapport aux participant-e-s cis-hétérosexuel-le-s.

Ces résultats soulignent l'importance de comprendre et de relever les défis uniques en matière de santé auxquels sont confrontés les différents segments de la communauté.

Nos revendications

Votées en assemblée générale, les 50 revendications se déclinent en cinq rubriques :

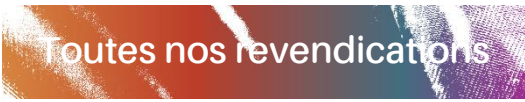
1. Les discriminations contre les personnes LGBTQIA+.
2. La politique de santé LGBTQIA+.
3. La reconnaissance des diversités LGBTQIA+ dans le domaine de l'état civil
4. La politique migratoire avertie des enjeux LGBTQIA+.
5. La politique internationale de la Suisse avertie des enjeux LGBTQIA+.

Cette année, les revendications ont été retravaillées avec plusieurs associations s'occupant de la défense des droits et de la santé des personnes LGBTQIA+.

Malgré les nouveaux acquis comme le mariage pour tous, la facilitation du changement de sexe à l'état civil, l'interdiction des thérapies de conversion dans plusieurs cantons ou la levée des restrictions au don du sang pour les personnes homosexuelles, il reste encore 50 revendications pour soutenir les droits des personnes LGBTQIA+.

En 2025, nous souhaitons mettre en avant trois revendications :

- La santé globale des personnes LGBTQIA+ ;
- L'extension de l'article 261 bis du code pénal condamnant l'homophobie à l'identité de genre, afin de pouvoir inclure la transphobie dans cet article de loi.
- L'autodétermination des personnes intersexes



Toutes nos revendications

<https://www.genevapride.ch/revendications/>

Lexique

Veillez noter que les définitions appartiennent à la communauté et peuvent changer avec le temps

Rappel des termes LGBTIQ+

- L : Lesbienne - Femme qui éprouve de l'attraction physique et/ou sentimentale exclusivement pour d'autres femmes.
- G : Gay - Homme qui éprouve de l'attraction physique et/ou sentimentale exclusivement pour d'autres hommes.
- B : Bisexuel.le - Personne qui éprouve de l'attraction physique et/ou sentimentale pour plus d'un genre.
- T : Trans *- Personne qui ne se reconnaît pas, ou pas totalement, dans le genre assigné à la naissance. Ce terme regroupe un grand nombre de réalités. Inclus aussi les personnes non-binaires, ni exclusivement homme ni exclusivement femme, un genre au-delà du féminin et du masculin.
- Q : Queer - Personne dont l'orientation sexuelle et affective et/ou l'identité de genre n'est pas dans la norme cis-hétérosexuelle. Parfois utilisé pour désigner l'ensemble des personnes LGBTIQ+.
- I : Intersexe - Personne dont le corps possède des caractéristiques liées au sexe biologique (organes génitaux, chromosomes, hormones, etc.) ne correspondant pas ou qu'en partie aux catégories biologiques binaires définies pour distinguer les sexes/corps "femelles" et "mâles".
- A : aromantique - Personne qui connaît peu ou pas d'attraction romantique pour une autre personne quel que soit son sexe ou son genre / Asexuée - Personne qui ne ressent pas ou peu d'attraction sexuelle pour une autre personne quel que soit son sexe ou son genre.
- + - Personne non comprise dans l'acronyme LGBTIQ subissant aussi des discriminations en raison de son sexe, son orientation sexuelle, son identité ou expression de genre (par ex. pansexuel.le, asexuel.le, aromantique) ; personne alliée cisgenre et hétérosexuelle qui soutient les revendications propres aux personnes LGBTIQ+.

Personne cisgenre (ou « cis ») : personne qui se reconnaît dans le genre qui lui a été attribué à la naissance.

Personne transgenre (ou « trans ») : personne qui ne se reconnaît pas dans le genre qui lui a été attribué à la naissance

Exemples :

« À ma naissance le médecin a établi que j'étais un homme ; je me reconnais dans cette identité de genre : je suis un homme cis ».

« À ma naissance le médecin a établi que j'étais un homme ; or, je suis une femme et je ne me reconnais pas dans l'identité de genre qui m'a été attribuée à la naissance : je suis une femme trans ».

Identité/expression de genre ≠ orientation sexuelle/affektive

Identité de genre : femme (cis ou trans), homme (cis ou trans), personne non binaire, etc.
Orientation sexuelle : lesbienne, gay, bi, etc.

NB : comme pour une femme cis, si une femme trans est attirée par un homme (cis ou trans), elle sera hétérosexuelle.

L'écriture inclusive / épïcène

Pourquoi ? Pour une grammaire non sexiste, prenant en considération toutes les identités de genre. Le X est généralement utilisé au singulier comme au pluriel pour inclure les personnes qui se définissent comme « non-binaires », c'est-à-dire ne se reconnaissant pas dans le genre masculin/féminin.

Exemples au singulier : rédaet. eur·rice·x ; chère·x		Exemples au pluriel : les participante·e·x·s.
il·elle·iel	lui·elle·iel	eux·elles·iels (ou elleux)
Le/la/lo	un·une·uno	

L'écriture inclusive/épïcène vous prend la tête ?

Bonne nouvelle : dans beaucoup de cas, pas besoin d'utiliser l'écriture épïcène, une simple reformulation suffit !

Exemples :

- Bonjour Mesdames et Messieurs = Bonjour,
- Bienvenue à toutes et à tous = Nous vous souhaitons la bienvenue ·
- Le rédacteur / la rédactrice = La personne à la rédaction
- Je vous trouve très beau/belle = Je vous trouve magnifique

Choisir les bons mots : éviter la discrimination, la hiérarchisation des sexualités et l'invisibilisation des personnes LGBTIQ+.

Le genre (être un homme ou une femme, par exemple) et l'orientation sexuelle sont deux choses différentes. Les personnes trans peuvent être hétéros, bi, lesbiennes, gays, pan et +.

Parler des personnes trans

- Utiliser le mot transgenre ou trans
- Le terme transexuel est désormais péjoratif (comme nègre pour une personne de couleur)
- Utiliser le bon prénom et les bons pronoms

“elle/une” pour une femme trans

“il/un” dans le cas d’un homme trans

Certaines personnes trans se définissent également comme non binaires.

Même pour parler du passé, **on utilisera le prénom ET le pronom actuels** de la personne.

Parler des personnes intersexes

Les personnes intersexes ou intersexuées ne sont pas :

- « à la fois homme et femme »
- « ni homme, ni femme »
- un « troisième sexe »
- un « sexe neutre »
- « non binaires »

Le terme hermaphrodite est extrêmement péjoratif pour parler des personnes intersexuées.

Selon l’Organisation des Nations Unies, « Les personnes intersexuées sont celles dont les caractéristiques physiques ou biologiques, telles que l’anatomie sexuelle, les organes génitaux, le fonctionnement hormonal ou le modèle chromosomique, ne correspondent pas aux définitions classiques de la masculinité et de la féminité.

Ces caractéristiques peuvent se manifester à la naissance ou plus tard dans la vie, souvent à la puberté. »

Outer (ou outing) : révéler publiquement l’orientation sexuelle ou l’identité de genre d’une personne sans son accord.